

CHARTRE D'ENGAGEMENT POUR L'ACCESSIBILITE

enQuête2sens s'engage à promouvoir et à garantir l'accessibilité pour tous.
Nous croyons fermement que chaque individu a le droit d'accéder à nos formations, services et informations, quelle que soit sa situation ou ses capacités.


En tant qu'Organisme de formation, nous nous engageons à :

- Concevoir et développer nos formations et services en tenant compte des principes de conception universelle, afin de les rendre accessibles à tous les utilisateurs.
- Fournir des informations claires et compréhensibles sur l'accessibilité de nos formations et services, y compris les mesures prises pour les rendre accessibles.
- Sensibiliser notre personnel sur les bonnes pratiques en matière d'accessibilité et à l'importance de l'inclusion.
- Collaborer avec des experts en accessibilité pour améliorer continuellement notre niveau d'accessibilité et répondre aux besoins spécifiques de nos utilisateurs.
- Recueillir les commentaires et les suggestions de nos utilisateurs en matière d'accessibilité, et les prendre en compte dans nos processus d'amélioration continue
- Sensibiliser nos partenaires et sous-traitants à l'importance de l'accessibilité, et les encourager à adopter des pratiques inclusives.
- Respecter les lois et réglementations en vigueur concernant l'accessibilité, et travailler activement à leur mise en œuvre.

Nous considérons cette chartre comme un engagement continu envers l'accessibilité, et nous nous efforcerons constamment d'améliorer notre performance dans ce domaine.

Fait à Fontenay-sous-Bois, le 11 septembre 2023

Sylvie Da Silva
Présidente


ENQUETE2SENS
23 Villa Mémoris - 94120 Fontenay s/Bois
SIRET 979 636 453 00016

NB : Vous êtes en situation de handicap ? [Cliquez ici pour consulter l'accès à nos formations](#)